LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE FIDELITY

En un coup **d'œil** | **Série B**

Mandat privé Fidelity Dividendes américains

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	**16 octobre 2013**
INDICE DE RÉFÉRENCE	**Indice Russell 3000 Value**
PLACEMENT INITIAL	**150 000 $ minimum**
RFG	**2,17 % au 31 décembre 2023**

GESTIONNAIRE CHARGÉ DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Ramona Persaud

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Privilégie les entreprises américaines de grande qualité qui, selon le gestionnaire de portefeuille, sont susceptibles de maintenir leurs dividendes et de les augmenter au fil du temps.
- Les actions à dividendes américaines peuvent constituer une excellente option pour générer un revenu et peuvent fournir une exposition accrue aux entreprises et aux secteurs du plus grand marché du monde.

CLASSIFICATION DU RISQUE[2]

FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 180

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT[1] (POINTS DE BASE)	
PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K$	0,0
TRANCHE DE 250 K$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 3 M$ SUIVANTE	20,0
TRANCHE DE 5 M$ SUIVANTE	22,5
PLUS DE 10 M$	25,0

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN			DOLLAR AMÉRICAIN		
SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5	SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
1994	1996	1995	2010	2018	2017

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais. AU 29 FÉVRIER 2024

Croissance d'un placement de 1M $

PLACEMENT À LA CLÔTURE 2,733 M$

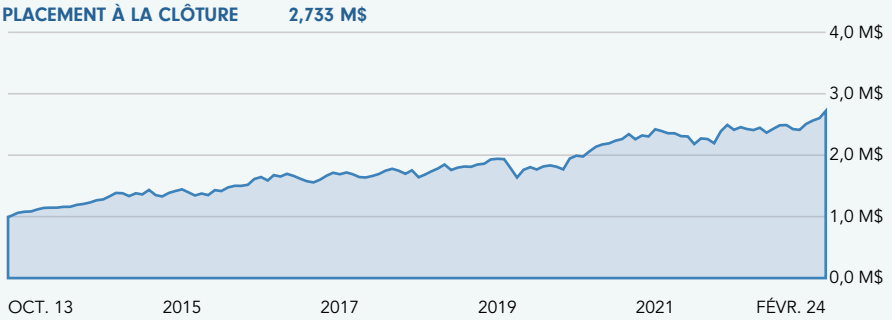

Rendement par période standard (%) 31 mars 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Mandat	4,57	10,97	17,31	18,08	9,87	10,01	9,77	9,55	10,56

Rendement par année civile (%) 31 mars 2024

	CA	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	10,97	6,23	-0,37	21,56	2,64	18,32

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 29 février 2024

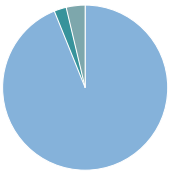

- 93,9 % Actions étrangères
- 2,4 % Actions canadiennes
- 3,7 % Liquidités et autres

COMPOSITION SECTORIELLE

au 29 février 2024

20,6 %	Produits financiers
12,9 %	Industrie
12,5 %	Soins de santé
11,5 %	Technologies de l'information
9,1 %	Produits de première nécessité
7,3 %	Énergie
5,2 %	Services de communication
5,2 %	Services collectifs
5,1 %	Matériaux
4,8 %	Consommation discrétionnaire
2,1 %	Immobilier

Mandat privé Fidelity Dividendes américains (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2023

J. P. Morgan Chase – Produits financiers	
Exxon Mobil – Énergie	
Bank of America – Produits financiers	
Linde – Matériaux	
Wells Fargo – Produits financiers	
Boeing – Industrie	
Danaher – Soins de santé	
Cisco Systems – Technologies de l'information	
General Electric – Industrie	
PNC Financial Services Group – Produits financiers	
Nombre total de titres	**121**
Dix principaux titres – Total	**22,9 %**

Mandat privé Fidelity Dividendes américains

- Les actions américaines à dividendes représentent un complément aux actions canadiennes. Elles y ajoutent la diversification tout en offrant une participation plus étendue aux sociétés et aux secteurs, ainsi que les avantages d'une version en dollars américains.
- La démarche de placement employée vise à mettre en évidence des sociétés de grande qualité dotées du potentiel de maintenir ou d'accroître les dividendes.

Gestion du Mandat

- Le gestionnaire de portefeuille est Ramona Persaud.
- Le Mandat s'inspire des idées les plus prometteuses proposées par le vaste réseau de recherche de Fidelity pour repérer les titres qui offrent le meilleur potentiel de revenu sur le marché américain.

1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.

2 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

252196-v202445